



Thèmes clés pour des projets destinés aux adolescent-e-s et aux jeunes adultes (16 à 25 ans)

Thèmes clés des années 2021/2022

IMPORTANT: de nouvelles soumissions de projets pour ces thèmes clés ne sont possibles qu'après consultation (projektfoerderung@promotionsante.ch).

L'appel d'offres pour des projets destinés aux adolescent-e-s répondant à des thèmes clés est intégré dans le processus ordinaire du soutien de projets PAC et s'inscrit dans le «Plan d'action pour les adolescent-e-s et les jeunes adultes» de Promotion Santé Suisse.

1 Thèmes clés

Au mois de mars 2021, les cantons (PAC) et les ONG intéressés ont participé à l'élaboration d'un «Plan d'action pour les adolescent-e-s et les jeunes adultes». Sur la base des résultats issus de ce processus participatif, les trois thèmes clés suivants se sont dégagés.

1.1 Accompagner et préparer les transitions – soutenir les changements dans les habitudes relatives à l'activité physique et à l'alimentation

L'adolescence confronte les jeunes à toute une série de tâches de développement. Il s'agit entre autres du développement de l'autonomie, du départ de la maison, de l'identité de genre, des amitiés et des premières relations amoureuses, de la sexualité, des décisions professionnelles et scolaires. L'adolescence est donc marquée par des transitions, notamment: entrée dans le monde du travail, dans l'âge adulte, dans l'indépendance sociale et matérielle vis-à-vis des parents, emménagement dans son propre logement, passage du degré secondaire I au degré secondaire II ainsi que du degré secondaire II à une formation de niveau tertiaire, passage du sport en club à l'entraînement indépendant.

Ces transitions constituent également un défi majeur pour les adolescent-e-s en termes de comportements relatifs à l'activité physique et à l'alimentation. Les projets axés sur ce thème clé abordent les habitudes des adolescent-e-s relatives à l'activité physique et à l'alimentation dans ce contexte de transitions.

Dans ce thème clé, il convient de noter que les projets comprenant exclusivement des prestations de conseil ne peuvent pas être soutenues en raison des critères du soutien de projets PAC (critère d'exclusion A5).

1.2 La promotion de la santé dans le contexte de la numérisation

La numérisation s'accompagne de divers défis en matière de santé. Internet compte une abondance d'informations, de publicités et d'influenceurs. Dans le cadre du développement d'un mode de vie favorable à la santé, les adolescent-e-s doivent acquérir des compétences et des ressources numériques en matière de santé pour relever ces défis. Nous pensons ici à une gestion adéquate des temps d'écran, à l'identification des sources d'information dignes de confiance, aux images truquées ou à la prise de conscience de l'influence de la publicité. L'utilisation d'un langage adapté aux adolescent-e-s et le fait d'atteindre les adolescent-e-s par le biais de canaux de communication numériques sont importants pour la transmission d'informations favorables à la santé. Il est donc crucial d'identifier les opportunités et les risques des moyens de communication et outils numériques et de les utiliser pour promouvoir la santé en relation avec l'un des thèmes que sont la santé psychique, l'activité physique, l'alimentation ou une combinaison de ceux-ci.

Dans ce thème clé, il convient de noter que le développement exclusif d'une application ne peut pas être soutenu en raison des critères du soutien de projets PAC (critère d'exclusion A7).

1.3 Covid-19 – Conséquences pour les adolescent-e-s

On constate à divers égards que la crise liée au coronavirus constitue un défi majeur pour les adolescent-e-s et que son impact les touche tout particulièrement. Qu'il s'agisse d'adolescent-e-s du degré secondaire II, d'apprenti-e-s, d'adolescent-e-s sans solution d'orientation postscolaire ou d'étudiant-e-s, toutes et tous sont confrontés à des défis spécifiques. En conséquence, des solutions différentes sont également nécessaires.

Mais toutes et tous ont un point commun: les adolescent-e-s qui sont forts mentalement sont également forts dans la crise. Il est donc judicieux d'investir dans le déploiement des compétences de vie, de renforcer les ressources et l'auto-efficacité et d'atteindre les adolescent-e-s qui n'ont pas ces ressources. L'objectif est d'atténuer les effets de l'impact de la crise liée au coronavirus sur les adolescent-e-s.

2 Conditions cadres

2.1 Conditions cadres générales

- **Innovation/multiplication:** en principe, [les critères ordinaires du soutien de projets PAC](#) de Promotion Santé Suisse s'appliquent.
- **Évaluation:** l'élaboration d'un modèle d'impact doit être planifiée en tant que mesure dans la demande de projet. Le [document de travail 46](#) sert de base pour l'évaluation d'impact des projets.

2.2 Conditions cadres relatives au contenu

Dans le cadre de l'élaboration du projet, il convient de prendre en compte les exigences complémentaires suivantes en matière de contenu et de méthode:

- **Participation:** la participation des adolescent-e-s est une composante obligatoire. La requête doit expliciter comment, quand (à quelle(s) phase(s) du projet) et pourquoi la [participation](#) des adolescent-e-s fait sens. Un guide spécifique sur ce thème est prévu en tant que mesure du Plan d'action et déjà en cours de planification.
- **L'égalité des chances:** l'égalité des chances doit impérativement être prise en compte dans les projets. Les documents suivants sont utiles à cet égard: [Rapport sur l'égalité des chances](#), [Guide de l'économie comportementale](#)
- **Collaboration/mise en réseau:** la collaboration avec différent-e-s multiplicateur-trice-s issus de settings différents (p. ex. l'école, les loisirs, l'animation pour la jeunesse en milieu ouvert, le travail social, les communes, etc.) est au premier plan.

2.3 Organisations responsables du projet, mise en réseau

- Les organisations responsables et porteuses du projet peuvent être un ou plusieurs cantons ainsi qu'une ou plusieurs ONG ou institutions scientifiques.
- Au moins un canton doit figurer dans le groupe de pilotage stratégique du projet.
- Les communes/villes peuvent également participer à condition que les cantons respectifs soient représentés en tant que partenaires stratégiques.

2.4 Appel d'offres

- Cet appel d'offres est expiré en 2022. De nouvelles soumissions de projets pour ces thèmes clés ne sont possibles qu'après consultation (voir ci-dessous).
- Si vous souhaitez soumettre un projet destiné aux adolescent-e-s, il faut que cela soit validé; veuillez nous contacter à l'adresse suivante: projektfoerderung@promotionsante.ch.